Le rendement général des impôts en France en août 1925

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1925)**

Heft 63

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-889448

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Rendement général des Impôts en France en Août 1925

Ressources normales et permanentes. — Impôts indirects et monopoles. Impôts directs.

Les recouvrements opérés pendant le mois d'août dernier, au titre du budget général (abstraction faite par conséquent des recettes de l'administration des postes, rattachées au budget annexe), se sont élevés à la somme globale de 1.812.719.700 fr., au lieu de 2.534.068.100 fr. en juillet, de 1.896.681.900 fr. en juin, de 1.998.779.400 francs en mai, de 2.976.500.000 en avril, de 2.034 millions en mars, de 1.952.500.000 en février, de 2.853 millions en décembre 1924, de 2.473 millions en novembre, de 3.047 millions en octobre, de 2.015.500.000 en septembre, de 1.788.500.000 en août, de 2.529.500.000 en juillet.

Les recettes totales d'août 1925 ont donc été supérieures de 24 millions seulement à celles d'août 1924. Ce résultat n'est guère satisfaisant, étant donné la progression des dépenses d'une année à l'autre.

Pour les huit premiers mois (c'est-à-dire les deux tiers) de l'exercice en cours, le total des sommes encaissées par le Trésor a été de 17 milliards 954.818.000 fr., dont 17.225.574.100 fr. de ressources normales et permanentes, et 729 millions 244.800 fr. de ressources exceptionnelles, recettes d'ordre et produits divers.

Or, le budget de 1925 a été fixé, rappelons-le, à 33 milliards 138 millions, dont, il est vrai, 1.275 millions à provenir du plan Dawes.

Ressources normales et permanentes.

Dans le total de 1.812.719.700 fr., encaissés pendant le mois d'août par le Trésor, les ressources exceptionnelles, les recettes d'ordre et les produits divers entrent pour 79.936.300 fr., dont 48.199.400 fr. pour la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

Les recettes normales et permanentes ont ainsi atteint en août la somme de 1.732.782.800 fr., au lieu de 2.420.797.300 fr. en juillet, de 1.811 millions en juin, de 1.893 millions en mai, de 2.842 millions en avril, de 1.980 millions en mars, de 1.869 millions 1/2 en février et de 2.676 millions en janvier.

Par rapport aux recouvrements d'août 1924, on constate dans le produit des impôts normaux et permanents une augmentation de 42.709.700 fr.

Voici au surplus le montant des recettes normales et permanentes encaissées mensuellement depuis janvier 1924 :

1924	Janvier	Fr. 2.080.571.400
—	Février	1.820.089.600
—	Mars	1.960.639.100
—	Avril	2.194.400.100
—	Mai	1.700.659.000
—	Juin	2.001.173.900
—	Juillet	2.420.978.300
—	Août	1.690.073.100
—	Septembre	1.920.434.600
—	Octobre	2.947.097.200
—	Novembre	2.376.544.400
—	Décembre	2.729.483.400
1925	Janvier	2.676.311.200
—	Février	1.869.567.400
—	Mars	1.979.869.900
—	Avril	2.841.978.000
—	Mai	1.893.137.260
—	Juin	1.811.120.300
—	Juillet	2.420.797.300
—	Août	1.732.782.300

La somme de 1.732.782.000 fr. qui représente le produit total des recettes normales et permanentes en août 1925 se décompose ainsi :

1° Produit des impôts directs perçus pour le compte de l'Etat : 162.462.000 fr., en diminution de 77.255.000 fr. sur le rendement d'août 1925;

2° Revenus du domaine : 16.552.300 fr. en diminution de 1.460.000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et en plus-value de 1.778.900 fr. par rapport à août 1924;

3° Montant des impôts et revenus indirects et des monopoles : 1.553.768.000 fr. en diminution de 90.839.000 fr. sur les évaluations budgétaires et en plus-value de 118.186.000 fr. par rapport au rendement d'août 1924.

Si l'on considère l'ensemble des huit premiers mois de l'exercice en cours, le total des recouvrements effectués au titre des ressources normales et permanentes atteint, comme il a été dit plus haut, 17.225.574.100 fr. Cette somme dépasse les recouvrements des huit premiers mois de l'année précédente de 1.354.909.600 fr. provenant : de 92.260.500 fr. pour les contributions indirectes et les monopoles, de — 13.070.400 fr. pour les produits du domaine.

Impôts indirects et monopoles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement, par grandes catégories d'impôts, des impôts indirects et des monopoles pendant le mois d'août dernier, ainsi que la comparaison avec les produits d'août 1924.

Il est regrettable que l'administration des finances ne communique plus la comparaison mensuelle du produit des impôts indirects et monopoles avec les évaluations budgétaires. C'est cette comparaison qui renseignerait exactement sur la situation budgétaire. On sait seulement que, dans l'ensemble, le rendement des impôts indirects et monopoles a été, le mois dernier, inférieur aux prévisions de 90.839.000 fr.; et c'est un résultat vraiment peu favorable.

PRODUITS	RECOUVREMENTS		COMPARAISON avec AOUT 1924
Enregistrement	294.070.000	+	21.196.000
Timbre	73.464.000	+	3.900.000
Opérations de Bourse	10.840.000	+	4.335.000
Valeurs mobilières	50.257.000	—	4.610.000
Taxes de luxe	299.000	—	93.000
Taxe sur le chiffre d'affaires	369.186.000	+	35.169.000
Douanes	115.351.000	—	10.314.000
Contributions indirectes	312.718.000	+	39.829.000
Denrées coloniales	17.473.000	+	148.000
Sels	3.286.000	—	218.000
Sucres	35.083.000	—	21.752.000
Essences et pétroles	33.871.000	+	4.653.000
Benzols	1.253.000	—	411.000
Monopoles			
Contributions indirectes et produits de diverses exploitations	236.617.000	+	45.898.000
Total	1.553.768.000	+	118.186.000
Résultats des 8 premiers mois	14.145.486.000	+	1275.799.500

Les recouvrements opérés en août au titre de la taxe sur le chiffre d'affaires s'élèvent à 369 millions 186.000 fr. Cette somme est inférieure de 21.394.000 fr. aux évaluations budgétaires et supérieure de 35.169.000 fr. aux recouvrements du mois d'août 1924. L'ensemble des recettes réalisées pendant les 8 premiers mois de 1925 au titre de la même taxe atteint un total de 2.984.690.000 francs présentant, par rapport aux évaluations, une plus-value de 254.578.000 fr., et par rapport aux recouvrements de la période correspondante de 1924, une augmentation de 364.933.000 fr.

Les recettes encaissées pendant le mois d'août par l'administration de l'enregistrement, tant en ce qui concerne les produits de l'enregistrement et du timbre qu'en ce qui touche l'impôt sur les opérations de Bourse, la taxe sur les revenus des valeurs mobilières et la taxe de luxe sur les ventes entre non-commerçants forment un total de 428.930.000 fr., inférieur de 52.112.000 fr. aux évaluations et en plus-value de 24.748.000 fr. sur les recouvrements d'août 1924

Les perceptions effectuées par le service des douanes, y compris les droits recouvrés par cette administration au titre des huiles minérales, des denrées coloniales, des essences et pétroles, des benzols, des sels et des sucres, s'élèvent à 178 millions 20.000 fr. pour le mois d'août. Cette somme se présente en moins-value de 44.415.000 fr. par rapport aux évaluations, et en diminution de 42.690.000 fr. par rapport aux recouvrements d'août 1924.

Quant aux encaissements réalisés par l'administration des contributions indirectes, ils s'élèvent, compte tenu des produits recouvrés par la régie au titre des divers droits de consommation dont elle partage la perception avec l'administration des douanes, à 577.293.000 fr. pour le mois d'août. Cette somme, supérieure de 100.938.000 fr. (21 %) aux recouvrements de 1924, présente aussi sur les évaluations une augmentation de 27.453.000 fr. qui concerne principalement les droits sur les automobiles et sur les sucres.

Le produit de la vente des tabacs s'est élevé à 210.651.000 fr. Cette somme est inférieure de 1.160.000 fr. aux évaluations, alors que les moins-values constatées pour les mois de juin et de juillet avaient atteint les chiffres respectifs de 43.605.000 fr. et 29.460.000 fr.

Impôts directs.

Les impôts directs perçus pour le compte de l'Etat ont produit, en août dernier, 162 millions 462.500 fr. (au lieu de 163 millions 232.300 fr. en juillet, de 185 millions 557.900 fr. en juin, de 260 millions 93.500 fr. en mai, de 726 millions 637.400 fr. en avril). Cette somme représente une moins-value de 77 millions 255.200 fr. sur la recette correspondante d'août 1924. En voici le détail avec la comparaison par rapport à août 1924 :

	Recouvrements		Comparaison av. août 1924
Impôts cédulaires (y compris le foncier) et impôt général sur le revenu	133.227.000	—	80.695.600
Contributions directes et taxes assimilées	29.235.500	+	7.223.000
Apurement des rôles	»	—	3.782.600
Total	162.462.500	—	77.255.200

Pour les huit premiers mois de l'année, le produit des impôts directs a atteint 2.979.202.800 fr. (dont 2.797.407.000 fr. pour les impôts sur le revenu), en augmentation de 86.934.900 fr. sur le produit des huit premiers mois de 1924.

Le fléchissement, en ces derniers mois, du rendement des impôts directs, dont le produit en août est le plus faible qui ait été enregistré mensuellement depuis le début de l'année, est dû au payement, qui fut plus rapide, des contributions afférentes à l'exercice 1924, de sorte qu'actuellement les versements sont de faible importance; quant aux avertissements relatifs à 1925, ils n'ont pas encore été distribués.

Nouveau Tarif d'Octroi de la Ville de Paris.

Un nouveau tarif vient d'être appliqué à l'octroi de la Ville de Paris. Ce nouveau tarif qui n'occupe pas moins de sept pages du *Journal Officiel*, frappe de droits un assez grand nombre de marchandises qui précédemment en étaient exonérées.

Le nouveau tarif est à la disposition de tous ceux qui voudront le consulter dans nos bureaux.